

## La bourse Persévérance scolaire

### Qu'est-ce que la bourse Persévérance scolaire?

La bourse Persévérance scolaire, d'une valeur de 500 \$, souligne la persévérance exemplaire d'une étudiante ou d'un étudiant ayant rencontré d'importants défis académiques ou personnels, en plus des défis reliés à la pandémie, pendant l'année scolaire en cours.

Toute étudiante ou tout étudiant faisant face à d'importants obstacles au niveau de ses capacités d'apprentissage et/ou de sa situation personnelle peut soumettre sa candidature. Elle ou il peut demander la collaboration d'un membre du personnel pour la préparation de son dossier de candidature s'il le désire.

Il est à noter que les résultats scolaires ne sont en aucun cas un critère pour cette bourse. Nous misons davantage sur la personne, son vécu et les moyens qu'elle a pris pour relever ses défis personnels ou pédagogiques.

### Critères d'éligibilité :

- L'étudiante ou l'étudiant doit être inscrit au Cégep de Victoriaville, peu importe le programme, à temps plein ou à temps partiel, pendant la session d'automne et d'hiver de l'année scolaire en cours;
- Doit être inscrit à la session suivante ou en voie d'obtenir son diplôme;
- Doit faire preuve d'une assiduité, d'une constance, d'une ténacité et d'une détermination hors du commun;
- Doit démontrer qu'il est actif dans la recherche de solutions face à ses difficultés.

### Joindre à votre dossier de candidature :

- Une lettre de 350 à 500 mots ou une vidéo mettant en relief le degré et la nature des difficultés et des solutions mises en place pour favoriser votre réussite;
- Une preuve de votre inscription à la session d'automne suivante (frais payés) (sauf si vous en êtes à votre dernière session).

**Pour information : Mme Audrey Bouchard-Lachance, local B-104, poste téléphonique 2581**